



Sous la direction de  
**Marc-François Bernier**

# Le cinquième pouvoir

La nouvelle imputabilité des  
médias envers leurs publics



# **Le cinquième pouvoir**

**La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics**



# Le cinquième pouvoir

La nouvelle imputabilité des médias envers leurs publics

Sous la direction de

**Marc-François Bernier**



**Presses de  
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Financé par le gouvernement du Canada  
Funded by the Government of Canada



Mise en pages : In Situ

Maquette de couverture : Laurie Patry

ISBN 978-2-7637-3138-4

PDF 9782763731391

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2016

[www.pulaval.com](http://www.pulaval.com)

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

# TABLE DES MATIÈRES

|  |     |
|--|-----|
| Avant-propos .....   | 1   |
| CHAPITRE 1   |     |
| L'émergence d'un 5 <sup>e</sup> pouvoir comme source d'imputabilité.....                   | 9   |
| Marc-François Bernier  |     |
| CHAPITRE 2   |     |
| L'imputabilité des médias et les leçons de l'histoire.....                                 | 63  |
| Raymond Corriveau et France Aubin  |     |
| CHAPITRE 3   |     |
| La montée et la chute de l'autorégulation des médias<br>d'information aux États-Unis ..... | 91  |
| David Pritchard  |     |
| CHAPITRE 4   |     |
| La corégulation comme expression démocratique :<br>réalité ou mythe? .....                 | 107 |
| Le cas de la SNRT  |     |
| Abdellatif Bensfia   |     |
| CHAPITRE 5   |     |
| L'imputabilité par la concurrence de nouveaux médias? .....                                | 135 |
| Bilan provisoire au Québec francophone   |     |
| Renaud Carbasse, François Demers et Jean-Marc Fleury                                       |     |

CHAPITRE 6

|   |            |
|---|------------|
| <b>L'internaute, un professeur de français pour les journalistes ?.....</b> | <b>157</b> |
| Antoine Jacquet   |            |

CHAPITRE 7

|   |            |
|---|------------|
| <b>Le cinquième pouvoir en action : le <i>Toronto Star</i> et le Gardasil .....</b> | <b>173</b> |
| Michel Lemay  |            |

CHAPITRE 8

|   |            |
|---|------------|
| <b>Critiques et conceptions Web citoyennes du journalisme.....</b>          | <b>193</b> |
| Analyse de commentaires d'internautes sur les sites d'information québécois |            |
| Djililkoun Cyriaque Somé  |            |

CHAPITRE 9

|   |            |
|---|------------|
| <b>La régulation des médias par les citoyens.....</b>                       | <b>209</b> |
| Une instance profane d'émancipation d'un journalisme d'État au Burkina Faso |            |
| Lassané Yaméogo   |            |

CHAPITRE 10

|   |            |
|---|------------|
| <b>Réseaux sociaux numériques, acteurs citoyens et pratiques journalistiques au Sénégal .....</b> | <b>229</b> |
| Journalistes et patrons de presse face à leurs publics  |            |
| Mamadou Ndiaye  |            |

CHAPITRE 11

|  |            |
|--|------------|
| <b>Sur la présence des commentaires dans un médiablogue .....</b>              | <b>251</b> |
| Dialogues de sourds ou réels échanges entre les blogueurs et les internautes ? |            |
| Jean-Sébastien Barbeau   |            |



Table des matières

CHAPITRE 12

Étude de cas: la couverture des attentats de Paris  
(janvier 2015-novembre 2016) ..... 271

Quelle place pour la régulation citoyenne ?

Guy Drouot

CHAPITRE 13

Couverture de crise..... 299

Quelle imputabilité pour les médias ?

Marie-Ève Carignan et Mikaëlle Tourigny

Notices biographiques des auteurs ..... 321



# Avant-propos

Les recherches sociologiques à propos des médias en général, et du journalisme en particulier, se sont longtemps intéressées aux effets appréhendés de leurs messages auprès des publics, avant de se consacrer avec minutie aux conditions de production des mêmes messages. Dans ces deux traditions, la parole des publics était souvent absente, ou encore réinterprétée par les chercheurs, en fonction de paradigmes théoriques divers. Les recherches critiques, pour leur part, ont d'abondance devisé des attentes, réelles ou imaginées, des citoyens au sujet de l'information journalistique. Là aussi, on assistait à une interprétation de ces exigences, lesquelles semblaient invariablement déçues. Du côté des médias, on a eu recours à de nombreuses recherches appliquées (sondages, groupes de discussion, etc.) afin de mieux cerner les besoins de leurs publics, le plus souvent en ayant en vue le double objectif de faire croître leur audience et d'attirer des annonceurs, gages de revenus. Dans l'espace public, finalement, il arrivait rarement que des citoyens puissent y aller de leur évaluation normative du travail des journalistes, leurs tribunes (lettres ouvertes, émissions de radio ou de télévision) étant contrôlées par les médias eux-mêmes.

Ce n'est que tout récemment, si l'on prend un certain recul historique, que les citoyens ont été en mesure de se faire entendre sans les filtres méthodologiques ou théoriques des chercheurs, et sans devoir se soumettre aux contraintes médiatiques. On peut dater du début des années 2000 l'émergence de cette capacité non plus seulement d'exprimer leurs satisfactions et doléances, mais d'en assurer une diffusion publique pouvant être plus ou moins importante. Dorénavant, les entreprises de presse et les journalistes, acteurs du 4<sup>e</sup> pouvoir médiatique, sont à leur tour soumis au regard critique d'un 5<sup>e</sup> pouvoir, citoyen celui-là.

C'est ce phénomène, historique disons-le, que nous explorons dans le présent ouvrage. Il s'ouvre sur un chapitre qui propose un cadrage théorique, où nous explorons la question de l'imputabilité journalistique mise en cause par un 5<sup>e</sup> pouvoir citoyen, dans un contexte de transformations technologiques et sociales. Il propose un regard explicatif de la montée en puissance de ce pouvoir citoyen, dresse un éventail de ses manifestations et présente des cas typiques de ses manifestations. Il cherche à articuler un triple regard empirique, théorique et critique face à ce phénomène en prenant acte de ses effets: tantôt bénéfiques du point de vue du droit du public à l'information et de la déontologie journalistique, tantôt dévastateurs surtout du point de vue des journalistes qui peuvent se retrouver injustement critiqués, sinon intimidés et même menacés. On peut visualiser ce premier chapitre comme le tronc d'un arbre auquel se greffent des collaborations qui pointent dans toutes les directions. Cela est d'autant plus vrai que les collaborateurs proviennent de sept pays répartis sur trois continents.

Dans le deuxième chapitre, abordant le phénomène avec un certain scepticisme, Raymond Corriveau et France Aubin se demandent si la société civile peut vraiment infléchir l'influence et les intérêts d'autres pouvoirs, politiques et économiques surtout. Les auteurs proposent un regard historique, «prénumérique», afin de démontrer que les tentatives citoyennes pour assurer une plus grande imputabilité médiatique ont connu peu de succès par le passé. Pour ce faire, ils analysent différentes sources qui ont marqué le débat sur les médias québé-

cois (concentration de la propriété, convergence, diversité, etc.) depuis l'an 2000. Ils cherchent à documenter les revendications citoyennes qui ont précédé le Web 2.0 et la popularité des médias sociaux. Les auteurs veulent ainsi établir si la société civile a été capable de rendre imputable l'industrie médiatique avant l'ère numérique. Ils estiment que non et poursuivent en évoquant les difficultés rencontrées pour examiner les possibilités de dépassement de ces difficultés par les nouvelles technologies.

Les citoyens peuvent-ils se substituer aux dispositifs traditionnels d'autorégulation journalistique, qui ne sont pas à la hauteur de leurs ambitions et de leurs promesses? C'est la question qu'aborde David Pritchard, au chapitre 3. Il y examine la montée et la chute des différentes formes d'autorégulation journalistique aux États-Unis, au cours du dernier siècle. Il observe le dépérissement de ces anciennes formes d'autorégulation avec la montée du phénomène Internet et des médias sociaux. Il reconnaît qu'il est devenu plus difficile pour les médias traditionnels de publier des informations erronées, car les citoyens exigeront rapidement que les médias leur rendent des comptes.

Au chapitre 4, Abdellatif Bensfia nous amène au Maroc pour exposer le système traditionnel de régulation des médias électroniques, dans un premier temps, puis aborder le rôle qu'y tiennent des usagers des médias sociaux. Il est ici question d'un pays où les médias ne sont pas entièrement libres, sans pour autant ployer sous une chape de plomb. Il n'y a pas la grande tradition de liberté démocratique que connaissent bon nombre de pays occidentaux. Son investigation a recours à l'analyse documentaire, l'observation sur le terrain et des entretiens individuels, pour analyser plus particulièrement le cas de la Société nationale de radio et de télévision publique. Il explore plus particulièrement comment on y fait preuve d'imputabilité. Il plaide finalement pour une démocratie citoyenne participative, inscrite en tant que principe fondamental de la nouvelle constitution marocaine.

De leur côté, François Demers, Renaud Carbasse et Jean-Marc Fleury font état de l'expérience de plusieurs médias émergents au Québec, qui cherchent aussi bien à profiter d'occasions commerciales qu'à améliorer la qualité et la diversité de l'infor-

mation journalistique. Il y a donc ici un projet éthique qui vise à répondre à un manque perçu, une imperfection du marché des médias traditionnels. Les auteurs dressent notamment un portrait d'ensemble qui permet de saisir une motivation importante de « citoyens-entrepreneurs », qui s'identifient à des journalistes professionnels. Cette motivation repose sur une critique des lacunes des médias existants et des pratiques des autres journalistes professionnels. Ils estiment que leur capacité d'influencer des comportements journalistiques plus responsables pourrait être faible, mais réelle dans certains cas.

Au chapitre 6, Jaquet explore quant à lui comment des publics réagissent aux fautes linguistiques de différents médias en ligne de la Belgique francophone. Ses observations sont accompagnées d'entretiens avec des responsables de ces sites. Il observe que bon nombre des écarts linguistiques dénoncés par les citoyens font l'objet de corrections. Sa démarche permet de mieux connaître et comprendre comment sont perçues ces interventions citoyennes par ces responsables qui « font systématiquement valoir leurs conditions de production, lesquelles rendraient impossible une correction suffisante de la langue ». Il observe à la fois une ouverture de ces responsables pour ce qui est de corriger des écarts linguistiques, et une certaine résistance à offrir des dispositifs qui faciliteraient la tâche des citoyens pour ce faire.

Dans une étude de cas exhaustive et minutieuse, Michel Lemay analyse ensuite le comportement de journalistes du *Toronto Star* et d'un certain public expert réagissant à une importante enquête journalistique qui se révélera erronée. On y observe à la fois la vigueur et la rigueur d'une parole experte et le refus d'un grand média, pourtant soucieux de sa mission journalistique, à reconnaître publiquement ses errements. C'est aussi un cas où l'expression publique d'une parole experte se montre plus efficace que la critique interne d'un ombudsman. Néanmoins, Lemay est d'avis que le 5<sup>e</sup> pouvoir n'est pas nécessairement gage d'une plus grande imputabilité journalistique car les médias résistent à reconnaître leurs erreurs et accordent peu de visibilité à ceux qui les contestent. Ils font « alors passer... leur intérêt propre avant l'intérêt public ».

Au chapitre 8, Djilikoun Cyriaque Somé analyse des commentaires d'internautes sur les sites d'information québécois afin de mieux comprendre la conception que certains lecteurs peuvent se faire du journalisme à travers leurs rétroactions dans les espaces de commentaires ou de prise de parole, dans le sillage des mutations survenues avec les technologies de l'information et de la communication. Son enquête consacrée aux sites Web des quotidiens *Le Devoir* et *La Presse* permet une analyse des critiques qui concernent le travail des journalistes et des médias, à la lumière de l'éthique et de la déontologie du métier. Il a aussi mené des entretiens avec six journalistes afin de s'enquérir de l'importance qu'ils accordent à l'interaction avec les internautes et à leurs critiques. Il observe que les journalistes réagissent en fonction de la qualité des commentaires et des critiques des internautes, tandis que ces derniers ont parfois des attentes normatives trop élevées.

Au chapitre suivant, Lassané Yaméogo aborde la question de la régulation des médias par les citoyens dans le contexte d'un journalisme d'État au Burkina Faso. L'hypothèse de recherche est que la critique profane participe à la transformation des pratiques journalistiques, car elle oblige les journalistes professionnels à redéfinir leur rôle social en y intégrant les attentes formulées par ces corégulateurs que sont les citoyens. Bien que certains journalistes puissent considérer les internautes comme des concurrents, d'autres y voient l'ultime voie de leur émancipation et de leur affranchissement de la tutelle politique. Face à la présence de ces « collègues » hors des rédactions, le journalisme professionnel n'est pas profondément déstabilisé ou détrôné, car le 5<sup>e</sup> pouvoir reste marginal au Burkina Faso. Il s'agit de voir de quelles manières se manifestent ces formes novatrices de corégulation. Quelles revendications et quelles attentes communes caractérisent la critique de ces trois instances sociales de corégulation des médias ? En quoi les médias et les journalistes tiennent-ils compte de la critique de ce public dans la production du discours journalistique ?

Au chapitre 10, Mamadou Ndyae s'intéresse aux groupes de presse, aux journalistes et aux acteurs citoyens qui agissent sur les réseaux sociaux numériques, ainsi qu'aux instances

de régulation et d'autorégulation des médias. Il aborde les répercussions des critiques et des réactions des citoyens, internautes et usagers des médias, sur les pratiques journalistiques. Si l'intervention des citoyens sur les réseaux sociaux numériques s'avère efficace, cela peut-il constituer une menace pour l'instance de régulation (le Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel) mise en place par l'État, mais également pour l'instance d'autorégulation (le Comité pour l'observation des règles d'éthique et de déontologie dans les médias au Sénégal et son Tribunal des pairs) mise en place par les journalistes, toutes deux souvent critiquées pour leur manque d'efficacité? Il estime que les réseaux sociaux seront toujours d'un très grand apport dans la mesure où ils donnent aux citoyens des canaux populaires permettant de débattre du travail des journalistes. De même, la corégulation serait plus effective et efficace en matière d'influence si elle était une activité citoyenne de masse relayée par les médias de masse, dont Internet et les réseaux sociaux numériques.

Au chapitre 11, Jean-Sébastien Barbeau analyse la réaction des journalistes blogueurs eu égard aux interactions de leurs publics. Son enquête recouvre des médiablogues du Québec et de France et s'intéresse également aux dispositifs de modération des propos des citoyens. La tâche est loin d'être de tout repos pour ces journalistes, mais il s'en trouve pour admettre que la vigilance citoyenne les force à être de meilleurs journalistes, à être plus rigoureux surtout. Les journalistes doivent respecter une exigence de qualité qui ne les laisse pas indifférents, surtout quand ils sont la cible de critiques exprimées sur des blogues. L'auteur observe que les réactions citoyennes peuvent parfois être excessives au point de décourager un journaliste d'aborder certains sujets propices à la vindicte publique.

Guy Drouot nous propose une analyse détaillée des réactions du public à la couverture des attentats terroristes qui ont secoué la France en 2015 et 2016 (Paris, Nice, etc.). Lors des attentats de Paris, les réseaux sociaux ont exercé une triple fonction: empathie et solidarité, diffusion de l'information et surveillance des contenus des médias. Drouot met en parallèle les réactions des dispositifs traditionnels de régulation, voire



de demandes de censure de la part des autorités, et celles de citoyens qui ne ménagent pas leurs critiques. Il constate que de telles situations de crise bousculent l'écosystème habituel de l'information, surtout pour une culture journalistique hostile à implanter des dispositifs d'autorégulation. Elles créent les conditions favorables, voire encouragent les atteintes à la déontologie des journalistes. Elles remettent en cause les circuits classiques de régulation des contenus. Enfin, elles ouvrent la voie au contrôle du 5<sup>e</sup> pouvoir, lequel doit encore asseoir sa légitimité.

Notre exploration du 5<sup>e</sup> pouvoir se termine avec une contribution de Marie-Ève Carignan et Mikaëlle Tourigny, lesquelles se penchent sur les enjeux déontologiques et éthiques de la couverture médiatique des crises. Tenant compte du rôle clé des médias sociaux numériques favorisant la participation du public dans les débats d'actualité et suscitant une certaine pression chez les professionnels de l'information, ce chapitre cherche à déterminer si les processus d'autorégulation traditionnels sont toujours adéquats pour encadrer les journalistes couvrant des crises. Analysant particulièrement le cas du Conseil de presse du Québec, elles estiment que la complémentarité des nouvelles tribunes, permettant aux citoyens d'adresser directement leurs doléances contre certaines pratiques médiatiques, n'affecte pas pour autant le besoin d'obtenir une analyse fouillée et appuyée par des principes professionnels reconnus pouvant donner plus de poids à une décision. Selon elles, le recours aux organismes indépendants semble toujours pertinent.

\* \* \*

Ces contributions résultent du colloque *Les médias face à leurs publics: la nouvelle imputabilité*, qui s'est tenu à l'Université d'Ottawa du 18 au 20 mai 2016. La tenue de ce colloque international et la publication du présent ouvrage n'auraient pas été possibles sans l'aide financière de l'Agence universitaire de la Francophonie, par l'intermédiaire de son Bureau des Amériques. Je tiens à les en remercier. Je veux aussi souligner le soutien financier de l'Organisation internationale de la Francophonie, pour lequel je remercie son responsable des programmes médias, M. Tidiane Diouh. Mes remerciements

s'adressent également à la Faculté des arts, au Vice-rectorat à la recherche et au Département de communication de l'Université d'Ottawa qui ont contribué au financement de ces activités scientifiques. En terminant, je ne voudrais pas omettre de remercier Samuel Lévesques, étudiant du Programme de journalisme numérique de l'Université d'Ottawa, qui a veillé aux aspects logistiques du colloque (accueil, hébergement, etc.), en plus d'assurer la visibilité des échanges sur Twitter (#5epouvoirUO), pendant que la doctorante Nouha Belaid, de l'Université de la Manouba (Tunis), créait et alimentait la page Facebook (<https://www.facebook.com/ottawacolloque/?ref=bookmarks>). Bonne lecture.

Marc-François Bernier  
Ottawa, septembre 2016

# CHAPITRE 1

## L'émergence d'un 5<sup>e</sup> pouvoir comme source d'imputabilité

MARC-FRANÇOIS BERNIER

Qu'il s'agisse des reportages de l'émission phare de Radio-Canada, *Enquête*, consacrés au chef du Parti québécois et actionnaire de contrôle de Québecor Média, Pierre-Karl Péladeau<sup>1</sup>, des fausses images de massacres au Burundi, diffusées par France 3<sup>2</sup>, ou encore de la quantité presque infinie de commentaires acerbes et excessifs retrouvés sur les médias dits sociaux, une chose est certaine : le 4<sup>e</sup> pouvoir

1. Le 28 janvier 2016, l'émission *Enquête*, reconnue pour la qualité et le retentissement de ses reportages, a diffusé des reportages concernant la carrière de Pierre-Karl Péladeau, actionnaire principal du conglomerat médiatique Québecor Média et chef du Parti québécois. Plusieurs ont critiqué ce qui leur semblait être une attaque partisane du diffuseur public canadien contre celui qui était, alors, à la fois le patron d'un média concurrent (TVA) et le chef d'une formation politique voulant faire la souveraineté du Québec. Voir (<http://ici.radio-canada.ca/tele/enquete/2015-2016/episodes/361848/enquete-pierre-karl-peladeau-pkp-quebecor>), lien visité le 12 avril 2016. Pierre-Karl Péladeau s'est retiré de la vie politique le 2 mai 2016, pour des raisons familiales.
2. Voir (<http://observers.france24.com/fr/20160114-erreur-france-3-images-massacre-burundi>), lien visité le 28 juin 2016.

médiatique est plus que jamais soumis à la critique, voire à la vindicte des citoyens qu'il est censé servir.

Le temps où les citoyens « ordinaires » étaient contraints au silence, exclus des sphères publique et médiatique, est révolu. Leurs doléances, fondées ou non, étaient autrefois condamnées à une audience limitée : la famille, les amis, le voisinage immédiat, les collègues de travail, etc. Leur influence dans le débat public en était d'autant limitée, sinon dérisoire. Leurs critiques, formulées à l'endroit des journalistes et des médias, presque toujours vouées à l'indifférence générale.

Certes, il y avait bien ici et là des occasions d'obtenir un écho médiatique, par les tribunes téléphoniques de la radio et de la télévision, ou encore par des lettres ouvertes. Mais on sait que ces commentaires étaient triés en fonction de critères journalistiques (Ericson et collab., 1987) et que des professionnels des médias électroniques jouaient un rôle de contrôleur (*gatekeeping*) en filtrant les appels destinés à avoir un écho à la radio et à la télévision.

Le silence médiatique imposé aux citoyens ne les empêchait nullement de cultiver critiques, rancunes et rancœurs. De nombreuses enquêtes d'opinion publique réalisées au fil des décennies ont révélé les problèmes de crédibilité et le manque de confiance d'une partie de la population à l'endroit des médias et des journalistes. Aux États-Unis, par exemple, il est bien documenté, de longue date, que de larges proportions de citoyens ne partagent pas la même conception de l'information d'intérêt public mise de l'avant par les médias et leurs journalistes. De telles enquêtes ont montré l'écart, parfois le gouffre, qui séparait le jugement éditorial du public de celui de journalistes (Voakes, 1997 ; Tai et Chang, 2002 ; Tsafi, Meyers et Perri, 2006) sur divers enjeux, par exemple le respect de la vie privée de personnalités publiques et d'élus.

On observe par ailleurs qu'un vaste public privilégie le rôle journalistique du « bon voisin » plutôt que celui de « chien de garde » (Poindexter, Heider et McCombs, 2006). Dès 1996, l'enquête de Phillips et Kees (1995) permettait de constater que le public américain était très mécontent de ses journalistes. Analysant ces résultats, nous demandions alors s'il fallait y voir le